Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Mémorandum du Président

Proposition de financement additionnel en faveur de la

République islamique de Mauritanie

Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES)

Numéro du projet: 2000001878

Cote du document: EB 2023/LOT/P.3

Date: 28 novembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 59.

Questions techniques:

Bernard Hein
Directeur régional
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: b.hein@ifad.org

Marcelin Norvilus
Directeur de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: m.norvilus@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement **iii**

I. Contexte et description du projet **1**

A. Contexte 1
B. Description du projet initial 1

II. Justification du financement additionnel **2**

A. Raison d'être 2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles 3
C. Composantes, résultats et activités 4
D. Coûts, avantages et financement 4

III. Gestion des risques **8**

A. Risques et mesures d'atténuation 8
B. Catégorie environnementale et sociale 9
C. Classement au regard des risques climatiques 9

IV. Exécution **10**

A. Respect des politiques du FIDA 10
B. Cadre organisationnel 10
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique 11
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement 11

V. Instruments et pouvoirs juridiques **11**

VI. Recommandation **12**

Appendices

I. Updated logical framework incorporating the additional financing
II. Updated summary of the economic and financial analysis

Équipe d'exécution du projet	
Directeur régional:	Bernard Hien
Directeur de pays/chargé de programme de pays:	Marcelin Norvilus
Responsable technique du projet:	Audrey Nepveu
Responsable de la gestion financière:	Radu Damianov
Spécialiste de l'environnement et du climat:	Maam Suwadu Sakho Jimbira
Juriste principale:	Aspasia Tsekeri

Carte de la zone du projet

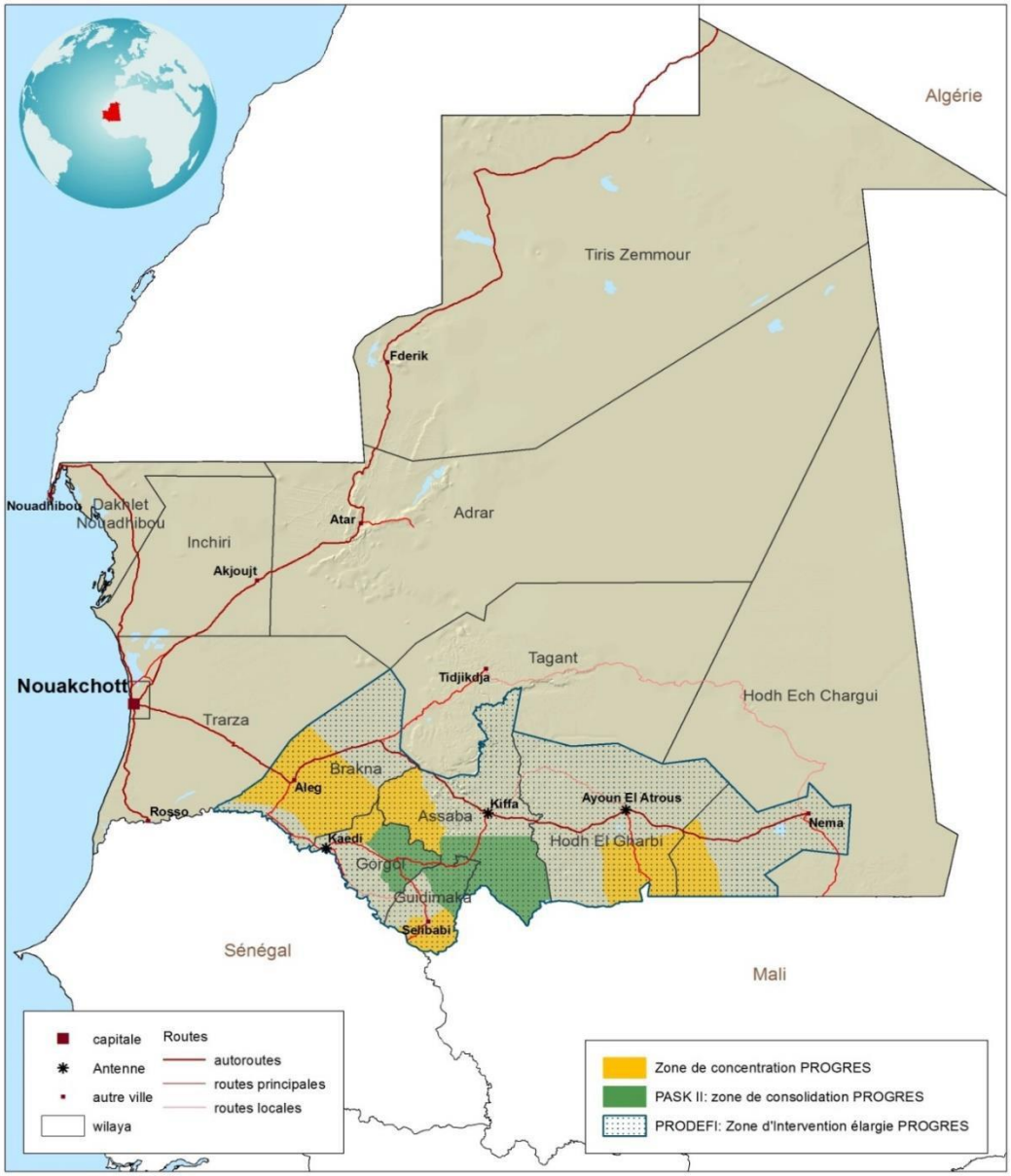

Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

Carte établie par le FIDA

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République islamique de Mauritanie
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du projet:	50,00 millions d'USD
Montant du prêt initial du FIDA:	4,74 millions d'USD
Conditions du prêt initial du FIDA:	Conditions particulièrement favorables
Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:	18,96 millions d'USD
Montant du prêt additionnel du FIDA:	18.69 millions d'USD
Conditions du prêt additionnel du FIDA:	Conditions particulièrement favorables (50%) et conditions mixtes (50%)
Contribution de l'Emprunteur/bénéficiaire:	5,79 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	1,08 million d'USD
Montant du financement du FIDA (action climatique):	11,28 millions d'USD
Institution coopérante:	FIDA

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Le Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES) en Mauritanie a été approuvé par le Conseil d'administration le 2 juin 2020. L'accord de financement du projet (prêt n° 2000003428; don n° 2000003427) a été signé le 20 juin 2020 et, à l'issue du processus de ratification prescrit, est entré en vigueur le 13 octobre 2020 pour une période de six ans. La date d'achèvement est prévue au 31 octobre 2026.

2. Le coût initial du projet était estimé à 50 millions d'USD. La contribution du FIDA s'élève à 23,7 millions d'USD: un prêt à des conditions particulièrement favorables (4,74 millions d'USD) et un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (18,96 millions d'USD). Un cofinancement d'environ 9 millions d'USD était escompté de la part du Fonds de l'OPEP pour le développement international, à quoi s'ajoutait une contribution initiale du Gouvernement mauritanien de 5,30 millions d'USD et une contribution des bénéficiaires de 1 million d'USD. Le projet a été conçu avec un déficit de financement de 11 millions d'USD qui devait être couvert par un financement du Fonds vert pour le climat.

3. Le cofinancement attendu de la part du Fonds de l'OPEP pour le développement international ne s'est pas concrétisé en raison de l'échec des négociations menées avec le Gouvernement s'agissant des conditions de financement. En conséquence, le déficit de financement du projet augmenté, pour atteindre 20 millions d'USD.

4. Le 13 juin 2021, le FIDA a octroyé une subvention de 738 144 USD au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres afin d'appuyer des activités supplémentaires visant à soutenir les moyens d'existence ruraux fragilisés par la pandémie de COVID-19. Cette subvention a été décaissée en un versement unique, la date d'échéance ayant été fixée au 31 décembre 2021.

5. Pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), l'allocation accordée à la Mauritanie au titre du Système d'allocation fondé sur la performance s'élevait à 23,696 millions d'USD, dont 5,0 millions d'USD ont été utilisés aux fins du Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques. Le Gouvernement a demandé l'autorisation d'utiliser le solde de l'allocation, soit 18,696 millions d'USD pour combler en partie le déficit de financement du PROGRES. Le financement additionnel proposé doit permettre de couvrir le reste des dépenses liées au projet jusqu'à la date d'achèvement et d'exécuter les activités envisagées.

B. Description du projet initial

6. L'objectif général du PROGRES est d'améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres (femmes et jeunes surtout). Son objectif de développement est d'autonomiser les ruraux pauvres dans leur accès durable aux ressources naturelles et aux équipements collectifs. Les principaux effets directs attendus à terme sont les suivants: i) 150 000 ruraux bénéficient d'une mobilité économique; ii) 50% des surfaces aménagées sont régénérées; iii) 60% des surfaces aménagées sont mises en valeur; iv) 30% des ménages déclarent une augmentation de la production; v) 90% des infrastructures d'intérêt collectif sont fonctionnelles.

7. La théorie du changement du PROGRES consiste à régénérer les écosystèmes dégradés, à restaurer les zones agropastorales abandonnées et à promouvoir une agriculture résiliente face aux changements climatiques. Pour ce faire, elle prône une transformation rurale en profondeur fondée sur la participation citoyenne et la gestion durable des ressources naturelles, plaçant les communautés rurales pauvres au cœur du processus de transformation.

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d'être

8. Le projet a été conçu avec un déficit de financement de 11 millions d'USD, réévalué à 20 millions d'USD lorsque le cofinancement attendu de la part du Fonds de l'OPEP ne s'est pas concrétisé.

9. Le PROGRES est un projet qui obtient de bons résultats, avec une note relative à la performance globale de l'exécution de 4,17 (mission de supervision, octobre 2022). Des diguettes familiales renforcées, solutions prometteuse et peu coûteuse, sont actuellement mises à l'essai pour validation de concept avant reproduction à plus grande échelle dans le cadre du projet. Le PROGRES affichait un taux de décaissement de 61% du financement disponible avant même la mi-parcours de la période d'exécution prévue. Malgré un démarrage tardif, la bonne planification et la bonne capacité opérationnelle ont permis à l'équipe du PROGRES de décaisser 61% des fonds disponibles du FIDA (ce qui représente environ 25% du coût total estimatif du projet, pour une moyenne de 17% des cibles du projet). Tous les autres indicateurs de performance du PROGRES, y compris les indicateurs liés aux aspects fiduciaires, à la gestion, à l'efficacité du développement, à la pertinence et à la pérennisation, se sont vu attribuer une note de 4 ou plus, ce qui confirme que le PROGRES n'est pas un projet posant problème. La probabilité que le projet atteigne ses objectifs de développement est également bonne (avec une note de 3,94). Ces résultats devraient encore s'améliorer, car la mise en œuvre des recommandations formulées dans le dernier rapport de supervision est assurée par une équipe de gestion du projet dynamique.

10. Le PROGRES s'inscrit dans la continuité d'un projet achevé (Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro – Phase II ou PASK II) dont il vient reproduire les activités à plus grande échelle et dont les résultats ont été jugés satisfaisants lors d'une évaluation de l'impact indépendante réalisée en 2019/2020 par le FIDA (Division recherche et évaluation de l'impact du Département de la stratégie et des savoirs). L'équipe de gestion du PROGRES est fondamentalement la même que l'équipe qui a conduit le projet PASK II, ce qui confirme son expérience et est d'un augure favorable pour le projet.

11. La demande de financement additionnelle est justifiée par la nécessité de combler le déficit de financement qui résulte de l'écart entre les dépenses liées aux activités du projet jusqu'à la date d'achèvement et les ressources qui ont été réellement mobilisées pour appuyer la réalisation des objectifs d'un projet performant, pour lequel plus de 50% du financement du FIDA a déjà été décaissé.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

12. Conformément aux engagements du FIDA en matière de transversalisation, le projet a été validé comme:

☒ incluant un financement climatique;

☒ axé sur les jeunes.

13. **Financement de l'action climatique.** L'analyse climatologique de la période 1961-1990 a révélé une forte tendance au réchauffement et une augmentation de l'intensité des pluies, ayant causé: i) le surpâturage et la divagation des troupeaux sur les terres agricoles, provoquant des conflits entre éleveurs et agriculteurs; ii) une pression accrue sur les zones humides et les basses terres; iii) l'expansion de l'agriculture irriguée dans la vallée; iv) la déforestation et la coupe pour la production du bois de feu; v) la dégradation des sols; vi) la destruction des ressources naturelles dans les nouvelles zones d'accueil. D'ici 2050, la Mauritanie verra son climat évoluer encore vers une plus grande aridité, et sera touchée par une augmentation de la fréquence des

phénomènes climatiques extrêmes (épisodes de sécheresse et inondations) et un recul du volume de précipitation.

14. Cependant, les principaux systèmes de production situés dans la zone du projet pâtissent de la pénurie d'eau, et de la dégradation du sol et des parcours. Il est nécessaire d'élaborer un plan d'action approprié propre à favoriser un développement agricole résilient face aux changements climatiques, dans le cadre de la conception du projet et des ressources qui lui sont allouées. La mission de supervision d'octobre 2022 a aidé l'équipe du projet à prendre des mesures correctives grâce à l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités techniques des producteurs et des technologies climato-compatibles, et a suggéré de prendre 18 mesures spécifiques pour créer un programme agricole durable et favorisant la résilience face aux changements climatiques qui met l'accent sur les trois principaux systèmes de production présents dans la zone du projet. Ces mesures couvrent des aspects liés à l'organisation, les systèmes de production pluviale, les systèmes d'élevage et les écosystèmes des parcours, ainsi que les systèmes de production maraîchère. Le financement additionnel demandé sera utile à cet égard et permettra d'atténuer certains risques et impacts sociaux, comme l'exclusion sociale et l'inégalité de genre dans les zones couvertes par le projet.

15. Sur le montant total du financement additionnel, 11 276 000 USD ont été validés en tant que financement de l'action climatique (1 036 000 USD en faveur de l'adaptation dans le cadre de la sous-composante 1.2 et 10 240 000 USD en faveur de l'atténuation dans le cadre de la sous-composante 1.1), ce qui signifie que 60,3% du coût total du projet (qui est resté inchangé) sera destiné à des activités d'adaptation et d'atténuation. Le personnel du PROGRES dispose des capacités opérationnelles dont il a besoin pour mettre en œuvre des activités qui tiennent compte des enjeux climatiques.

16. **Genre et jeunes.** La pauvreté des Mauritaniennes provient pour une grande part des difficultés d'accès au travail et aux facteurs de production (terre et bétail). En outre, les conditions de vie en milieu rural sont plus éprouvantes en raison de l'insuffisance des infrastructures socioéconomiques de base. La baisse notable du taux de chômage durant le boom minier en 2006 n'a fait que masquer un déclin continu de la population active, notamment parmi les femmes et les jeunes.

17. La conception et la méthode de ciblage du projet ont créé des conditions de départ favorables à une forte participation des femmes et des jeunes. Cela tient en partie aux résultats des campagnes d'information (information, éducation et communication) organisées avec le soutien de 15 organisations non gouvernementales et organisations locales associées au projet, qui ont couvert 121 villages des municipalités visées par le projet, touchant au total 84 290 personnes, dont 40% de femmes, 22% d'hommes et 38% de jeunes. Les femmes sont actuellement représentées dans les comités villageois d'aménagement à raison d'une à deux femmes pour cinq membres.

18. Dans l'optique de démultiplier les résultats obtenus à ce jour et d'obtenir des effets porteurs de transformation, l'unité de gestion du projet s'emploiera à prendre en compte les questions de genre et d'inclusion sociale à deux niveaux:

    i) faire en sorte que la stratégie de ciblage tienne compte des sous-groupes de femmes et de jeunes les plus vulnérables;

    ii) appliquer une approche favorable à l'égalité femmes-hommes, à la jeunesse et à l'inclusion sociale à tous les niveaux de la planification et de l'exécution.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

19. **La zone d'intervention** couvre six wilayas – Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh El Gharbi et Hodh Ech Chargui – et comprend: i) une zone de consolidation représentée par les trois *moughataas* du PASK II; ii) une zone de concentration

destinée à la mise à l'échelle sur six *moughataas*; iii) une zone élargie s'étendant sur l'ensemble des *moughataas* et communes des six wilayas cibles, soit 24 *moughataas*, totalisant 142 communes. La zone d'intervention au titre du financement additionnel proposé demeurera inchangée.

20. **Groupe cible.** Le PROGRES envisage de toucher 30 000 ménages, soit 183 000 bénéficiaires. Il vise 40% de femmes et 30% de jeunes. Les bénéficiaires comprennent: i) de petits producteurs ruraux dont le capital productif et les moyens d'existence sont en péril; petits éleveurs dont le cheptel fait face aux difficultés d'accès aux soins de santé animale et à la raréfaction extrême des fourrages et points d'abreuvement; ii) des ménages ruraux pauvres éprouvant des difficultés d'accès aux services sociaux de base, surtout les ménages dirigés par une femme et les jeunes; iii) des jeunes sous-employés tentés par l'émigration; iv) des organisations de petits producteurs et d'éleveurs affichant un faible niveau de structuration et de gouvernance; v) des membres d'institutions et d'organisations rurales participant à la gouvernance locale. Il n'est pas prévu de modification du groupe cible dans le cadre du financement additionnel proposé.

C. Composantes, résultats et activités

21. Les effets directs, les composantes et les activités du projet demeureront inchangés dans le cadre du financement additionnel proposé. Le projet compte deux composantes dont les effets sont mesurables au regard du cadre logique, ainsi qu'une composante consacrée à la coordination et la gestion.

Composante 1. Gestion durable des eaux et des sols

22. **Effet direct attendu:** la résilience des écosystèmes et des ruraux pauvres face aux effets des changements climatiques est renforcée. Outre la mise en valeur des paysages, qui progressera parallèlement à la restauration des terres, cet effet se traduira par l'évitement ou la fixation de 1 947 522 tonnes d'équivalent CO_2 et par l'adoption, par quelque 24 000 ménages, de pratiques durables et résilientes.

Composante 2. Équipements d'appui au développement communal

23. **Effet direct attendu:** l'accès des ruraux pauvres aux services socioéconomiques de base et équipements communaux est amélioré.

Composante 3. Gestion et suivi-évaluation du projet

24. La composante 3 devait s'inscrire dans le cadre de l'approche programmatique qui devait être progressivement mise en place suivant une feuille de route prédéfinie et prévoyait la mutualisation à l'échelle du portefeuille de l'ensemble des fonctions de gestion des projets. Peu d'avancées ont été obtenues concernant cette approche, qui est aujourd'hui relancée, pendant la période au cours de laquelle le programme a été perturbé par la pandémie de COVID-19 et par la forte rotation des directeurs de pays du FIDA.

D. Coûts, avantages et financement

Coût du projet

25. Le coût total du projet, sur six ans, y compris les provisions pour imprévus, s'élève à 50,00 millions d'USD. Les coûts de base s'élèvent à 42,99 millions d'USD et les provisions pour imprévus physiques et financiers s'élèvent respectivement à 0,75 million d'USD et 6,25 millions d'USD.

26. Le coût du projet par composante, provisions pour imprévus comprises, est structuré comme suit:
i) gestion durable des eaux et des sols – 28,8 millions d'USD; ii) équipements d'appui au développement communal – 11,52 millions d'USD; iii) gestion et suivi-évaluation du projet – 9,67 millions d'USD, soit respectivement 58%, 23% et 19% des coûts totaux.

27. Le déficit de financement de 20 millions d'USD est comblé par le don au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (0,789 million d'USD), les deux futurs prêts additionnels du FIDA (9,348 millions d'USD chacun), qui ont été consentis à des conditions particulièrement favorables et à des conditions mixtes, respectivement, et les contributions nationales (0,57 million d'USD).

28. Le tableau des coûts initial a été modifié pour tenir compte du fait que FIDA12 couvrira le financement initialement proposé sous forme de cofinancement par le Fonds de l'OPEP. Aucune modification n'a été apportée à l'organisation des effectifs. Quarante-six groupes appelés « comités villageois d'aménagement » ont été créés sur les 200 regroupements prévus (23%) et ont bénéficié d'une formation à la gestion des infrastructures socioéconomiques de base.

Tableau 1
Résumé du financement initial et du financement additionnel
(en milliers d'USD)

	Financement initial	*Financement actuel*	*Financement additionnel*	*Financement actuel et financement additionnel*
Prêt du FIDA	4 740	4 740	18 696	23 436
Don du FIDA	18 960	19 698	0	19 698
Autres sources de financement (Fonds de l'OPEP)	9 000	0	0	0
Bénéficiaires	1 000	1 000	80	1 080
Emprunteur/bénéficiaire	5 300	5 300	486	5 786
Déficit de financement	11 000	19 262	0	0
Total	**50 000**	**50 000**	**19 262**	**50 000**

Tableau 2
Financement additionnel: coût du projet par composante et sous-composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

	FIDA		*Gouvernement*		*Bénéficiaires*		*Total*
	Montant	*%*	*Montant*	*%*	*Montant*	*%*	*Montant*
1. Gestion durable des eaux et des sols							
Aménagement des bassins de production	9 029	97	424	5	(101)	(1)	9 352
Renforcement des acteurs en gestion des ressources naturelles	1 165	83	235	17	-	-	1 400
Sous-total	**10 194**	**95**	**659**	**6**	**(101)**	**(1)**	**10 752**
2. Équipements d'appui au développement communal							
Renforcement des structures de planification et de gestion des équipements communaux	1 192	90	127	10	-	-	1 319
Investissements dans les infrastructures socioéconomiques de base	4 308	125	(1 033)	(30)	181	5	3 456
Sous-total	**5 500**	**115**	**(906)**	**(19)**	**181**	**4**	**4 775**
3. Gestion et suivi-évaluation du projet							
Coordination et gestion	2 399	79	623	21	-	-	3 022
Planification, suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication	603	85	110	15	-	-	713
Sous-total	**3 002**	**80**	**733**	**20**	**-**	**-**	**3 735**
Total	**18 696**	**97**	**486**	**3**	**80**	**-**	**19 262**

Tableau 3
Financement additionnel: Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

	FIDA		*Gouvernement*		*Bénéficiaires*		*Total*
Catégorie de dépenses	*Montant*	*%*	*Montant*	*%*	*Montant*	*%*	*Montant*
I. Dépenses d'investissement							
A. Travaux de génie civil	6 656	101	2	-	(90)	(1)	6 568
B. Véhicules	5	4	126	96	-	-	131
C. Matériel et fournitures	73	52	68	48	-	-	141
D. Formation et ateliers	1 775	99	19	1	-	-	1 794
E. Services de consultants	335	60	227	40	-	-	562
F. Biens, services et intrants	2 280	85	410	15	-	-	2 690
G. Dons et subventions	4 283	126	(1 059)	(31)	170	5	3 394
Total des dépenses d'investissement	**15 406**	**101**	**(207)**	**(1)**	**80**	**-**	**15 280**
II. Dépenses ordinaires							
A. Salaires, traitements et indemnités	3 010	84	572	16	-	-	3 582
B. Dépenses de fonctionnement	279	70	121	30	-	-	400
Total des dépenses ordinaires	**3 289**	**83**	**693**	**17**	**-**	**-**	**3 982**
Total	**18 696**	**97**	**486**	**3**	**80**	**-**	**19 262**

Tableau 4
Coût du projet par composante et par année du projet
(en milliers d'USD)

	2022	*2023*	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*Total*
1. Gestion durable des eaux et des sols								
Aménagement des bassins de production	5 792	7 310	5 888	4 095	2 344	146	116	25 691
Renforcement des acteurs en gestion des ressources naturelles	48	836	797	799	576	34	27	3 113
Sous-total	**5 840**	**8 146**	**6 684**	**4 890**	**2 920**	**181**	**144**	**28 804**
2. Équipements d'appui au développement communal								
Renforcement des structures de planification et de gestion des équipements communaux	241	1 211	1 409	740	104	-	-	3 703
Investissements dans les infrastructures socioéconomiques de base	-	3 251	1 967	1 823	779	-	-	7 819
Sous-total	**241**	**4 461**	**3 375**	**2 562**	**883**	**-**	**-**	**11 522**
3. 3. Gestion et suivi-évaluation du projet								
Coordination et gestion	2 005	923	1 061	1 020	1 083	1 131	926	8 149
Planification, suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication	261	429	230	254	351	-	-	1 524
Sous-total	**2 266**	**1 352**	**1 290**	**1 274**	**1 434**	**1 131**	**926**	**9 673**
Total	**8 347**	**13 959**	**11 350**	**8 726**	**5 236**	**1 312**	**1 070**	**50 000**

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

29. Les sources et la composition du financement additionnel proposé se présentent comme suit: i) FIDA: deux prêts d'un montant de 9,348 millions d'USD chacun consentis à des conditions particulièrement favorables et à des conditions mixtes, respectivement (qui représentent ensemble 96% du financement additionnel); ii) Gouvernement mauritanien: 0,49 million d'USD, répartis entre les diverses composantes et catégories de dépenses, représentant 2,6% du coût additionnel; iii) bénéficiaires: 0,08 million d'USD, principalement sous la forme d'une contribution additionnelle aux investissements dans les services essentiels.

Décaissement

30. Les modalités de décaissement demeurent inchangées.

Résumé des avantages et analyse économique

31. **Analyse financière.** Conduite selon les modèles de cultures pluviales (*diéri*) et de décrue (*walo*) (sorgho, association maïs-niébé) sur les sites en exploitation et sur les nouveaux sites. Des modèles de maraîchage mixte ont été également étudiés pour la culture irriguée sur les sites existants. Les indicateurs de profitabilité témoignent de la viabilité des modèles préparés pour l'analyse, avec des marges additionnelles et des retours sur investissement importants.

32. Tous les modèles ont des valeurs actuelles nettes (VAN) supérieures à zéro. Les notes les plus élevées ont été obtenues par le modèle financier de la culture maraîchère couverte par forage d'adduction d'eau (0,5 million d'UM) et les plus faibles, par le modèle du mil et du sorgho (0,02 million d'UM). Ces résultats s'expliquent en partie par la bonne mobilisation de l'eau par le forage.

33. **Analyse économique.** Le taux de rentabilité économique interne (TREI) du projet s'établit à 14,7% et la VAN, au coût d'opportunité du capital de 6%, s'élève à 21,4 millions d'USD. Quoique satisfaisant, ce résultat n'intègre pas certains bénéfices, faute de données. Cette estimation repose sur l'hypothèse selon laquelle le taux d'adoption des technologies promues par le projet serait égal à 70%. Les bénéfices qui ne sont pas reflétés dans le TREI comprennent notamment l'amélioration des conditions de vie, de la santé humaine et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, grâce à l'accroissement des revenus et des disponibilités alimentaires, et les effets des actions de renforcement des capacités sur d'autres types d'activités économiques des bénéficiaires. Ces résultats sont meilleurs que ceux envisagés au stade de la conception: TREI de 14,5% et VAN de 544,5 millions d'UM (14,2 millions d'USD) selon le scénario de base. Au moment de la conception du projet, les modèles financiers retenus étaient le sorgho et l'association maïs-niébé dans un système de production pluviale et dans un système de culture de décrue[1]. Au cours de l'exécution du projet, l'association mil-sorgho a été appliquée dans les exploitations ayant réalisé au moins un cycle de production. En outre, l'association mil-sorgho devait couvrir de vastes zones remises en état grâce à des ouvrages de conservation de l'eau et des sols.

34. L'analyse de sensibilité confirme la robustesse des avantages découlant du projet s'agissant des coûts d'investissement. En revanche, ceux-ci sont plus sensibles à une baisse de la marge brute et au retard dans l'exécution du projet et, par conséquent, la concrétisation des bénéfices. Si les coûts des modèles financiers étaient supérieurs de 30% aux prévisions, la VAN chuterait à 5783 millions d'UM (16,51 millions d'USD) et le taux de rentabilité interne, à 11,9%. Si les bénéfices des modèles financiers analysés diminuaient de 30% en raison d'une baisse des prix ou des quantités produites par rapport aux prévisions, la VAN tomberait à 354 millions d'UM (10,1 millions d'USD) et le taux de rentabilité interne reculerait à 11,0%. En cas d'allongement de deux ans du délai d'exécution, la VAN serait ramenée à 477,1 millions d'UM (13,63 millions d'USD) et le TRI, à 11,5%.

Stratégie de sortie et pérennisation

35. Le PROGRES vise à promouvoir un développement durable et résilient aux changements climatiques. Par conséquent, la viabilité du projet devrait, en principe, être bonne, à condition que son exécution effective soit assurée. Le projet devrait également contribuer, grâce à l'autonomisation des populations rurales et de leurs organisations, à renforcer la résilience face aux chocs économiques externes, du moins les chocs d'intensité modérée.

36. La programmation des activités et leur mise en œuvre s'inscrivent dans une perspective d'appropriation locale, de responsabilisation institutionnelle et de durabilité. Le pilotage technique permettra la participation active des bénéficiaires et le transfert effectif de compétences aux entités de gouvernance et de gestion à

[1] Document de conception de projet, p. 45.

l'échelle des communes et des villages, tout en renforçant les fonctions régaliennes exercées au niveau des directions techniques régionales et des instances décisionnelles. Le PROGRES anticipe les risques de repli après projet en prenant les mesures suivantes:

i) infrastructures simples et peu coûteuses, que les communautés peuvent mettre en place et entretenir;

ii) diagnostic territorial par les communautés et ancrage local du savoir-faire par l'émergence d'un dispositif local de conseil et de facilitation endogène de la planification;

iii) renforcement des comités de concertation citoyens (CCC), des associations de gestion locale collective (AGLC), des comités villageois d'aménagement (CVA) et des comités de gestion autour des questions de gestion durable des ressources naturelles, de gouvernance et de suivi;

iv) promotion des techniques et technologies résilientes, notamment par l'approche des écoles pratiques d'agriculture au profit des petits producteurs;

v) renforcement des structures régaliennes, en particulier les directions techniques de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

37. Les principaux risques du projet et leurs mesures d'atténuation ont été actualisés et sont résumés dans le tableau ci-après.

Risques	*Évaluation du risque (probabilité)*	*Évaluation du risque (impact)*	*Mesures d'atténuation*
Stratégies et politiques sectorielles: - La vulnérabilité économique recule, mais demeure élevée	Élevé	Élevé	- Poursuite des réformes pour consolider la stabilité macroéconomique, réaliser une croissance inclusive et améliorer la gouvernance - Renforcement des capacités des communes et de la gestion des plans communaux de développement - Accompagnement par le projet en matière de passation des marchés
Aspects techniques et écologiques	Élevé	Moyen	- Approche géographique différenciée, avec appui concentré dans six wilayas - Moyens logistiques importants au niveau des antennes - Mise en place d'associations villageoises d'aménagement et formation de paysans aménagistes - Création de comités de gestion et renforcement de leurs capacités de gestion et de maintenance des infrastructures et des équipements - Formation aux techniques d'agroforesterie - Ensemencement et plantation de ligneux pour la pérennité des ouvrages et la protection des zones aménagées - Renforcement des capacités en matière de création d'infrastructures
Capacité institutionnelle	Élevé	Élevé	- Feuille de route de l'exécution programmatique. - Relever considérablement, en proportion, le niveau des investissements dans le renforcement des capacités des communautés par rapport au niveau initialement prévu

B. Catégorie environnementale et sociale

38. Le PROGRES se classe à la catégorie environnementale B. Sur le plan environnemental, le projet aura des effets positifs sur les ressources naturelles: i) diminution des phénomènes d'érosion d'origine hydrique ou éolienne, grâce à la restauration zones dégradées au moyen d'ouvrages de conservation de l'eau et des sols, et de protection et de remise en état des sols, et leur consolidation biologique par l'agroforesterie et l'implantation de haies vives; ii) formation des producteurs et des agents de développement local (ADL) à la fertilisation organique et aux techniques agricoles; iii) renforcement des capacités des AGLC.

39. Sur le plan social, le projet aura les effets positifs suivants: i) par la protection les zones de cultures, il réduira le risque de conflits agriculteurs-éleveurs; ii) il améliorera l'accès à l'eau pour le cheptel sur les axes de transhumance; iii) il créera des emplois, en permettant aux ménages les plus vulnérables de tirer parti de réseaux sociaux offrant des emplois à haute intensité de main-d'œuvre, mais également d'un accès pérenne aux terres remises en état; iv) il améliorera l'accès à l'eau potable dans le cadre de la planification communale, ce qui aura des répercussions sanitaires positives.

40. Les principaux résultats du projet au regard de la résilience climatique et de l'environnement concernent les ouvrages pour la remise en état des sols et la gestion des eaux. Ces ouvrages constituent le point fort du projet et contribueront sans aucun doute à améliorer la gestion des eaux et l'aménagement des sols, et à renforcer la résilience climatique des écosystèmes et des communautés rurales. Les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) sont bien intégrées dans la logique de projet, et des mesures ont été prises pour intégrer pleinement les indicateurs des PESEC dans le système de suivi-évaluation afin que tous les accords concernant les terres soient officialisés et que le mécanisme de gestion des plaintes soit mis en place (conformément à la recommandation formulée lors de la mission de supervision d'octobre 2022). En outre, aucun résultat n'a encore été obtenu s'agissant de la consolidation des structures en pierre par la plantation d'arbres, ou du remplacement des grillages de clôture métallique par l'association de haies arbustives et d'arbres. Les communautés ne sont pas suffisamment sensibilisées aux questions environnementales et climatiques, et ont une connaissance trop limitée des solutions d'adaptation. Ces domaines appelant des améliorations ont été mis en évidence lors de la dernière mission de supervision et seront abordés dans le plan de travail et budget annuel (PTBA) pour 2023 et les éditions ultérieures.

C. Classement au regard des risques climatiques

41. Le PROGRES comporte un risque climatique modéré. Les impacts attendus des risques climatiques sur les cultures pluviales sont une baisse de rendement, voire une perte de récoltes. La baisse de production des cheptels, voire la perte de bétail, sera accentuée par les sécheresses récurrentes, et la rareté et l'éloignement des pâturages et des points d'eau.

42. Le projet adopte une stratégie qui place les questions environnementales, sociales et climatiques au centre de ses interventions. Le PROGRES renforce les capacités d'adaptation des petits producteurs et éleveurs i) en faisant progresser les productions agricoles, via une meilleure gestion des eaux et la formation aux techniques agricoles traditionnelles d'adaptation; ii) en améliorant l'accès aux eaux souterraines pour les utilisations domestiques et pastorales; iii) en sensibilisant les acteurs locaux (AGLC, ADL, CCC) aux problématiques climatiques et en les formant dans ce domaine. Le risque climatique est jugé élevé.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

43. Le financement additionnel proposé est en parfaite adéquation avec le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, notamment les objectifs stratégiques visant à renforcer les capacités productives des populations rurales, à renforcer la viabilité environnementale et à accroître la résilience aux changements climatiques des activités économiques des populations rurales pauvres.

44. Le financement additionnel proposé s'inscrit dans le droit fil des politiques et stratégies du FIDA en matière d'intégration des questions de genre, de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, de changements climatiques, d'évaluation sociale, environnementale et climatique, et de reproduction à plus grande échelle.

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du projet

45. Le Ministère de l'agriculture[2] continuera d'exercer la tutelle technique et gérera le comité de pilotage représentant l'emprunteur, présidé par le Ministère de l'économie et du développement durable, qui définit les orientations générales et assure la supervision. L'unité nationale de coordination du projet est établie à Nouakchott.

46. Les activités d'ingénierie sociale et de renforcement des capacités des acteurs se font parallèlement à la mise en place des investissements. La maîtrise d'œuvre est principalement exercée par les collectivités territoriales décentralisées et les institutions d'ancrage communautaire. Le projet a noué des partenariats stratégiques et opérationnels avec les services techniques de l'État aux différents niveaux. Selon les besoins, il fait également appel à des prestataires et autres partenaires de mise en œuvre.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

47. Dans le cadre du financement additionnel, les dispositions relatives à la gestion financière, à la passation des marchés et à la gouvernance sont les mêmes que celles qui régissent l'accord de financement initial du PROGRES.

48. **Gestion financière.** La gestion des ressources du projet est conforme aux procédures nationales et aux procédures du FIDA en matière de gestion financière des projets, et à l'Accord de financement du projet.

49. La **passation des marchés** est régie par le code et les procédures en vigueur en Mauritanie, et ce cadre national a été jugé acceptable par le FIDA, et un plan de passation de marchés basé sur le PTBA est élaboré chaque année.

50. **Audit.** Le projet dispose d'une fonction de contrôle dont les activités reposent sur un plan annuel défini par l'auditeur interne. De plus, un audit global du projet, conduit dans le respect des Normes internationales d'audit, est réalisé annuellement sur la base des directives d'audit des projets financés par le FIDA.

51. **Gouvernance.** Selon l'indice de perception de la corruption dans le monde, la Mauritanie est classée 143e sur les 180 pays évalués en 2017. Depuis, la situation s'est considérablement améliorée et, en 2022, le pays était classé 130e. Plus précisément, le risque de gouvernance concerne le processus d'acquisition de biens et services, et la dotation en ressources humaines qualifiées. Ce faisant, plusieurs mesures ont été prises en vue de garantir l'adéquation du cadre de mise en œuvre aux objectifs fixés.

[2] La fonction de supervision incombait initialement au Ministère du développement rural. Lors de sa scission en deux ministères (agriculture et élevage), cette fonction a été attribuée au Ministère de l'agriculture.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

52. **Planification**. Le processus participatif d'élaboration du PTBA repose sur une organisation structurée de façon ascendante depuis les antennes jusqu'à l'approbation, en dernière instance, par le comité de pilotage au niveau national. La sélection des investissements au niveau des villages ou des grappes de villages repose sur un diagnostic territorial qui prendra à terme la forme de plans de développement local qui guideront l'exécution du projet.

53. Le **système de suivi-évaluation**, fondé sur le schéma de gestion axée sur les résultats, a été adapté pour répondre aux besoins en informations définis dans le cadre du projet, et contribuera à améliorer la gestion de la performance du portefeuille. Le système est en train d'être renforcé au niveau des antennes, où ont été affectés des assistants en suivi-évaluation. Un mécanisme et des outils de collecte de données adaptés ont été mis en place pour obtenir régulièrement des informations optimales sur la chaîne des résultats. La difficulté inhérente à la gestion axée sur les résultats concerne la nécessité de changer profondément le comportement des techniciens de manière à ce qu'ils intègrent la dimension du suivi dans la conduite quotidienne des activités prévues.

54. **Gestion des savoirs**. La capitalisation, la gestion et la communication des savoirs devaient être guidées par un plan de gestion des savoirs élaboré au démarrage du projet et précisant les différents produits de communication et outils particuliers à développer, ainsi que les formats et supports les plus appropriés en fonction des types d'utilisateurs. Cela étant, il est nécessaire de mieux définir les activités de gestion des savoirs dans le PTBA afin que le suivi de l'exécution matérielle et financière de ces activités soit plus efficace.

55. **Innovations et reproduction à plus grande échelle.** Axé sur la transposition à plus grande échelle, le PROGRES a comme principales innovations: i) la maîtrise d'ouvrage communautaire pour la restauration des écosystèmes agropastoraux et la gestion des ressources naturelles; ii) l'assistance technique à l'échelle locale à l'appui de la planification participative; iii) l'adoption à grande échelle de pratiques et techniques de production résilientes face aux changements climatiques; iv) un système de gouvernance des infrastructures et des équipements axé sur la transparence et la responsabilité.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

56. La modification de l'accord de financement du PROGRES signé aura lieu après approbation du financement additionnel.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

57. La République islamique de Mauritanie est habilitée, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.

58. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA, et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

59. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République islamique de Mauritanie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de neuf millions trois cent quarante-huit mille dollars des États-Unis (9 348 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République islamique de Mauritanie un prêt à des conditions mixtes d'un montant de neuf millions trois cent quarante-huit mille dollars des États-Unis (9 348 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Logical framework incorporating the additional financing

Results hierarchy	Indicators					Means of verification			Assumptions/Notes
	Name	Baseline	Midterm	Original target	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach									
	Total Number of beneficiary households	0	15 000	30 000	30 000	PROJECT M&E SYSTEM	Quaterly	Project Coordination Unit	Double counting with PRODEFI would be avoided
	Corresponding number of household members	0	91 500	183 000	183 000				
Project goal									
Improve the living conditions and the food and nutrition security of rural people living in poverty (especially women and youth)	1. Number of people benefiting from economic mobility	0	70000	150 000	150 000	Baseline surevey and impact evaluation	Year 3 & 6	IFAD & Government	
Development objective									
Empower the rural poor, facilitating their sustainable access to natural resources and communal equipment	2. Number of beneficiaries receiving Project services	0	15 000	30 000	30 000	PROJECT M&E SYSTEM	Quarterly	Project Coordination Unit	Enabling environment for access to markets, information, etc.
	3. Percentage of households declaring a production increase of at least 10%	0	-	30%	30%	Outcome survey	Annually		
Outcome 1: The resilience of ecosystems and the rural poor to the effects of climate change is strengthened	4. Percentage of developed areas brought under cultivation	0	45%	60%	60%	PROJECT M&E SYSTEM	Half-yearly		Climate evolution is consistent with (or more favorable than) IGPCC forecasts
	5. Number of tons of Co^2eq emissions avoided or sequestrated * (3.2.1)	0	-292 000	-1 947 522	-1 947 522	Calculated on the basis of FAO's Exact software	At midterm and end of Project	Environment and climate change specialist	
	6. Number of households declaring the adoption of sustainable and climate-resilient practices and technologies* (3.2.2)	0	10800	24 000	24 000	PROJECT M&E SYSTEM	Half-yearly	Project Coordination Unit	
Output 1.1 : Agropastoral lands are restored	7. Number of hectares of land under climate resilient management* (3.1.4)	0	5980	9 500	9 500				Government willingness to deploy adequate staff at local level
Output 1.2: Actors' capacities in sustainable management of natural resources are strengthened	8. Number of groups supported in the sustainable management of natural resources and climate-related risks	0	270	460	460	PROJECT M&E SYSTEM		Climate change specialist	
	9. Number of relay farmers and facilitators trained through farmer field schools (FFSth)	0	1320	2250	2 250		Half-yearly	Project Coordination Unit	
	10. Number of literate women and youth (including at least 75% women)	0	2700	4500	4500				
Outcome 2 : Access by the rural poor to basic socioeconomic services and communal equipment is improved	11. Percentage of functional infrastructure and communal equipment	TBD	80%	90%	90%				Bonne clarification des mandats des services techniques

Results hierarchy	Indicators					Means of verification			Assumptions/Notes
	Name	Baseline	Midterm	Original target	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
									déconcentrés au niveau régional et communal
Output 2.1: Actors' capacities in planning and management at local and communal levels are strengthened	12. Number of villages/clusters of villages supported in carrying out their territorial diagnosis.	0	120	200	200				Actors willingness to collaborate in a fair, transparent and sustainable way
	13. Number of Communal Concertation Councils (CCC) and Management Committes (COGES) strengthened	0	176	688	688				
Output 2.2: Infrastructure and equipment meeting the needs of rural communities are built	14. Number of infrastructure and equipment built with FIC financing	0	80	260	260				

Updated summary of the economic and financial analysis

Table A
Financial cash flow models

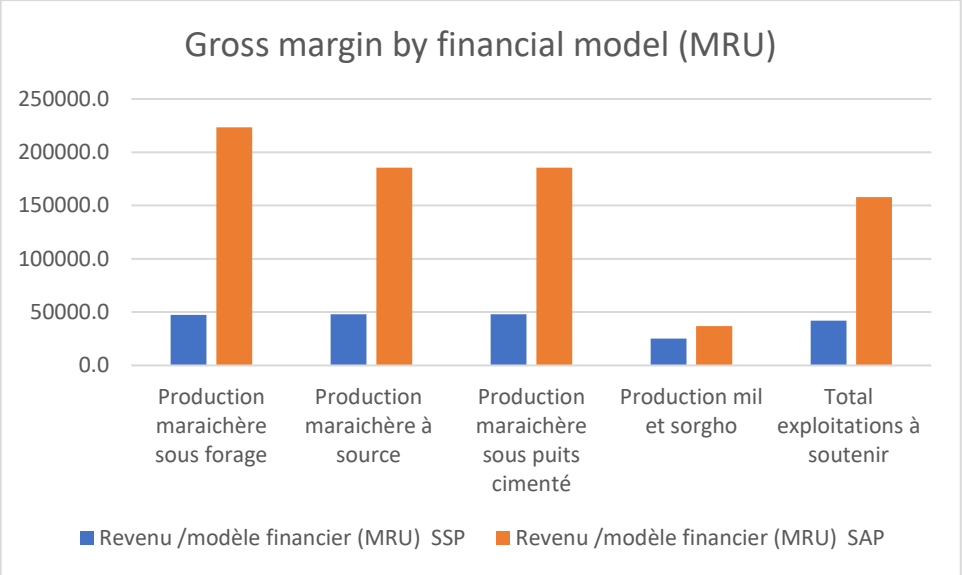

Legend: SSP: situation without Project; SAP: situation with Project

Table B
Project costs and logframe targets

TOTAL PROJECT COSTS (Million USD)	50	**PROJECT BASE COSTS** (Million USD)	43
Beneficiary household members	76 800	Sustainable water & soil management	25
Cost per beneficiary	651	Equipment to support communal dev.	10
		Management, M&E, KM & Communication	8
Components and costs (USD million)		**Outcomes and indicators**	**End Target**
Project management, M&E, Knowledge management and communication	28.8		
Sustainable water and soil management	11.5	Number of households declaring the adoption of sustainable and climate-resilient practices and technologies*	8160
Equipment to support communal development	9.7	Percentage of functional infrastructure and communal equipment	90%
		Number of infrastructure and equipment built with FIC financing	150

Table C
Main assumptions and shadow prices
The additional production of the Project as well as the costs of production are valued at the prevailing market prices. No economic shadow prices have been used in this calculation.

Table D
Beneficiary adoption rates and phasing
The economic calculations assume 70% adoption rate of the technologies promoted by the Project at the end of its investment period. The breakdown of Project beneficiaries is summarized below:

Table D

Indicator	Target
Total number of beneficiary households	12 800
Corresponding number of household members	76 800
Number of people receiving Project services	62 000
Percentage of women receiving Project services	40%
Number of households declaring adoption of climate resilient practices	8 160
Percentage of households declaring at least 10% increase of production	30%
Percentage of land developed that is brought into cultivation	60%

Table E
Economic cash flow

Années	Bénéfices nets additionnels économiques en millions de MRU				Total bénéfices nets additionnels	Coûts économiques (millions de MRU)	Avantages économiques (millions de MRU)
	Production maraichère sous forage	Production maraichère à source d'eau	Production maraichère sous puits cimenté	Production mil et sorgho			
AN1	0.00	0.00	0.00	-55.80	-55.80	115.31	-171.11
AN2	-4.41	-2.68	-5.63	-69.21	-81.93	170.29	-252.22
AN3	4.92	4.51	7.80	-74.02	-56.79	148.27	-205.05
AN4	9.16	8.80	12.69	-69.35	-38.70	107.95	-146.64
AN5	10.29	9.85	12.34	-0.36	32.12	68.47	-36.35
AN6	4.83	5.66	9.06	90.83	110.38	34.91	75.47
AN7	14.01	13.79	17.33	158.28	203.41	26.78	176.63
AN8	14.13	13.90	17.78	157.98	203.79	0.6	203.19
AN9	12.38	11.35	15.24	154.86	193.82	0.6	193.22
AN10	13.91	13.50	17.20	150.32	194.93	0.6	194.33
AN11	13.94	13.43	17.33	155.13	199.83	0.6	199.23
AN12	14.11	13.66	17.78	164.43	209.98	0.6	209.38
AN13	14.48	14.14	18.04	173.82	220.48	0.6	219.88
AN14	14.48	14.14	18.04	173.91	220.57	0.6	219.97
AN15	14.48	14.14	18.04	174.00	220.66	0.6	220.06
AN16	14.48	14.14	18.04	174.00	220.66	0.6	220.06
AN17	14.48	14.14	18.04	174.00	220.66	0.6	220.06
AN18	14.48	14.14	18.04	174.00	220.66	0.6	220.06
AN19	14.48	14.14	18.04	174.00	220.66	0.6	220.06
AN20	14.48	14.14	18.04	174.00	220.66	0.6	220.06
TRIE		**14.0%**					
VAN à 8% (millions de MRU)		**447.76**					
VAN à 8% (millions de $US)		**13.17**					

Table F
Sensitivity analysis

Assumptions	EIRR	NPV $US million
Base	14,7%	21,4
10% costs increase	13,7%	19,7
20% costs increase	12,8%	18,1
30% costs increase	11,9%	16,5
10% benefit reduction	13,6%	17,6
20% benefit reduction	12,4%	13,9
30% benefit reduction	11,0%	10,1
Benefits delayed by 1 year	13,0%	17,4
Benefits delayed by 2 years	11,5%	13,6